



1^{ère} réunion de réflexion sur la création d'une association régionale des AMAP le 10 mars 2010, salle Renée France de Hantay (près de La Bassée)

Présents : Odile Bazin, Claire Lavaur, Valérie Devulder, Nathalie Malaquin, Kévin Sionneau, Olivier Ménager, Grégory Delannoy, Romuald Botte, Guillaume Harang, Sylvain Cocquempot et Rémi Top

Excusés : André Ankière, Frédéric Wattelier, Jean-Marc Wojtkowski et Jean François

La première AMAP de la région a été créée en 2007, 8 ans après l'arrivée, en France, de ce partenariat solidaire entre consommateurs et producteurs.

Aujourd'hui 500 familles se nourrissent en AMAP en région, principalement en légumes (16 AMAP) mais aussi en viande et en fromage (2 AMAP).

Début 2009, pour faire face aux sollicitations des consommateurs et producteurs qui devenaient trop nombreuses, des AMAPiens, des producteurs et des salariés de l'association AVENIR ont réfléchi et travaillé à la **création d'un poste salarié**, porté par AVENIR dans ses débuts, jusqu'à la constitution d'une association régionale des AMAP.

En avril 2009, Laurence Carré (amapienne des Weppes) a été embauchée en CDD à temps partiel afin de coordonner et d'animer le réseau régional des AMAP. En septembre, Rémi Top (fil d'un agriculteur de la région) l'a remplacée en CDD à plein temps sur les mêmes fonctions.

Lors de la rencontre Inter-AMAP de juillet 2009, une réflexion a été menée sur le fonctionnement du réseau régional. Un **Collège solidaire régional** et un réseau de **Personnes relais** ont été créés.

L'animateur du réseau rend compte de son travail et de ses difficultés au Collège solidaire régional - et aux administrateurs d'AVENIR - tous les 15 jours. Il sollicite leur appui/éclairage par rapport à des prises de décision, à l'allocation de son temps, à la recherche de financements et à l'autonomisation de son poste vis-à-vis d'AVENIR. Le Collège est donc une sorte de bureau.

Fin 2009, 6 AMAP étaient représentées dans le Collège solidaire régional et 10 Personnes relais prenaient part à l'animation des territoires (Métropole Lilloise, Flandres, Valenciennois, Avesnois, Béthunois et Bassin Minier) en collaboration avec l'animateur régional.

En 2010, la question de la pérennisation des financements est posée : actuellement le Conseil Régional finance 50% du budget nécessaire à l'animation du Réseau, la Communauté Urbaine de Lille 25% et les Conseils Généraux 25 %. **La question du partage entre travail salarié et bénévole semble aussi importante** car les AMAP ont souvent pour projet associatif d'assurer un essaimage du modèle. Enfin, les **Administrateurs d'AVENIR** ne souhaitent pas garder la responsabilité de l'animation du Réseau et **pensent qu'il serait intéressant que celle-ci soit portée par les AMAP elles-mêmes**.

Tous ces éléments font que la question de créer une association régionale des AMAP (comme c'est le cas dans de nombreuses autres régions : PACA, Rhône-Alpes, Ile-de-France, Picardie, ...) **se pose aujourd'hui**.

Le 4 février 2010, l'animateur du Réseau régional a envoyé **un e-mail à tous les AMAPiens et producteurs (cf. annexe 1) pour les inviter à participer à un groupe de travail** ayant pour objet de réfléchir à l'intérêt de créer cette association.

Pour approfondir suffisamment cette question et mûrir ce projet, il a été proposé de **mandater ce groupe pour identifier les avantages, inconvénients** de la création d'une telle association ainsi que les **difficultés potentielles et solutions d'organisation**. Ce groupe se retrouverait 3-4 fois et rédigerait une synthèse des réflexions au fur et à mesure des réunions. Ces notes, **transmises aux AMAPiens et producteurs au fur et à mesure** permettraient à ces derniers d'en discuter entre eux, éventuellement de rejoindre le groupe de travail en cours de route et au final de **prendre la décision de créer ou non cette association en toute connaissance de cause**.

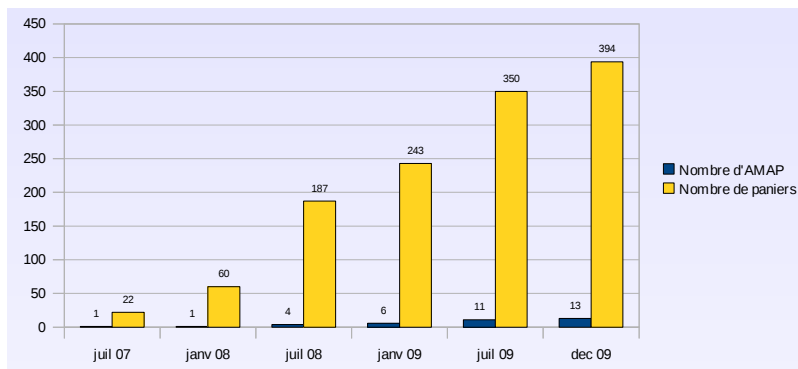
Lancement de la 1ere réunion de réflexion

1. Rémi a rappelé le contexte dans lequel nous nous trouvons et l'organisation actuelle du Réseau régional.

Contexte : un développement important des AMAP en région, depuis 2007, et qui ne faiblit pas.

- > 1 AMAP en 2007
- > 7 AMAP en 2008
- > 15 AMAP en 2009
- > 18 AMAP au 1er trim. 2010
(cf. annexe 3)

Organisation actuelle :



les administrateurs d'AVENIR	+	le Collège solidaire
l'animateur salarié	+	les Personnes relais
500 AMAPiens		18 producteurs
		18 bureaux d'AMAP

--> Les administrateurs d'AVENIR assurent la responsabilité légale de l'animation du Réseau

--> Le Collège solidaire (cf. annexe 3) et les administrateurs d'AVENIR

- suivent le travail de l'animateur
- le conseillent et prennent des décisions

--> L'animateur du Réseau :

- anime les échanges entre les AMAP et entre les producteurs
- assure un accompagnement de chaque AMAP en création
- assure une information interne et externe par :
 - ✓ la tenue du site internet www.amap5962.org
 - ✓ la publication des nouvelles mensuelles des AMAP
 - ✓ la réalisation d'échanges mail ou téléphoniques
 - ✓ la réponse à des journalistes et étudiants
- veille au respect de la Charte des AMAP
- met en lien des producteurs et des consommateurs
- travaille à l'animation et à la structuration du Réseau
- travaille à la pérennisation des financements de son poste
- recherche des expériences au niveau national répondant aux problématiques d'AMAP de la région

--> Les Personnes relais (cf. annexe 3) assurent localement les mêmes fonctions que l'animateur, en concertation avec ce dernier. Elles :

- veillent à ce qu'il se dit et informent
- représentent localement les AMAP auprès des associations et des pouvoirs publics
- font circuler l'information dans le réseau
- accompagnent les AMAP en création ou confrontées à des problématiques spécifiques
- animent localement le réseau

--> Les bureaux des AMAP diffusent l'information :

- du Réseau vers les AMAPiens
- de l'AMAP vers le Réseau

--> Les producteurs en AMAP et AMAPiens :

- témoignent auprès d'AMAP en création et lors de forum / débats
- participent à des échanges avec les autres AMAPiens / autres producteurs
- s'investissent dans les bureaux, le réseau des Personnes relais et le Collège solidaire régional

2. Rémi a fait un résumé de la situation des autres réseaux régionaux.

Cinq réseaux régionaux sont structurés, la plupart du temps avec une association régionale et des salariés (cf. annexe 3) :

- PACA : Association Alliance Provence – 4 salariés
- Rhône-Alpes : Association Alliance Rhône-Alpes – 4 salariés
- Ile-de-France : Association AMAP-IdF – 3 salariés
- Picardie : Fédération des AMAP de Picardie – 1 salarié
- Aquitaine : 2 salariés portés par le CIVAM et non une association spécifique

3. Romuald a rappelé la vision d'AVENIR par rapport au poste d'animateur du Réseau

AVENIR a créé ce poste dans l'optique de couvrir la création d'une association régionale des AMAP comme elle l'a fait pour Terre de liens. Avoir du temps salarié pour suivre les AMAP en création dans la phase de fort développement actuelle a permis de réaliser un meilleur accompagnement que celui qui aurait pu être mené avec le seul temps bénévole. Le salarié peut aussi avoir pour rôle d'animer la réflexion sur la création de l'une association régionale.

AVENIR ne souhaite pas garder la responsabilité de l'animation du Réseau pour 3 raisons :

- **Les administrateurs** d'AVENIR ne sont pas des producteurs en AMAP (sauf Romuald) et **ont donc peu de légitimité et d'expérience pour prendre des décisions** relatives aux AMAP
- assurer la **responsabilité légale et les prises de décision sur l'animation du Réseau** est **une charge supplémentaire** et ils sont déjà très pris par leur responsabilité d'accompagner les porteurs de projet souhaitant s'installer en agriculture
- il semble **plus pertinent et plus logique** que ce soit les **AMAP qui portent l'animation du Réseau** parce qu'**elles connaissent les problématiques et sont les bénéficiaires directes de cette organisation**

4. Proposition de démarche pour réfléchir à la création d'une association régionale des AMAP

Rémi propose de procéder de la manière suivante : Réfléchir aux avantages et inconvénients de la création d'une association régionale des AMAP et à un mode de fonctionnement possible à travers 3-4 réunions de réflexion à 10-15 personnes volontaires (cf. annexe 2).

Voici les différentes étapes proposées :

- 1ere réunion : **avantages et inconvénients** de la création d'une **association régionale des AMAP**
- Entre la 1ere et la 2e réunion : **étude d'expériences** d'autres réseaux régionaux
- 2e et 3e réunions :
 - **analyse des cas** étudiés
 - **compléter les avantages et inconvénients** définis au départ à la lumière des cas étudiés
 - **réfléchir au projet du Réseau** / de l'association
 - **réfléchir à l'équilibre** entre **temps bénévole** et **salarié**
 - **proposer un mode de fonctionnement** possible pour l'association
- 4e réunion : **Comment prendre cette décision** de créer ou non l'association tous ensemble, AMAPiens et producteurs de la région.

Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de réflexion en cours de route est la bienvenue.

Un compte rendu de chaque réunion sera envoyé aux bureaux des AMAP pour qu'ils puissent prendre connaissance et discuter du contenu avec leurs AMAPiens et producteur.

Avantages, inconvénients de la création d'une association régionale des AMAP

par rapport au fonctionnement actuel du Réseau avec portage du poste salarié par AVENIR

+	-
<p style="text-align: center;"><u>Prise de décision, implication des adhérents, projet associatif</u></p> <p>Les AMAP qui décident et non les administrateurs d'AVENIR</p> <p>Faciliter l'implication des adhérents de l'association AVENIR et de la future association régionale des AMAP en séparant les 2 activités (accompagnement à l'installation et animation du réseau des AMAP). Plus de clarté sur la question "pourquoi j'adhère ? Pourquoi je m'investis".</p> <p>Constituer un réseau de militants</p> <p>Partager un projet associatif</p> <p>Ne pas laisser l'animateur seul, mieux allouer le temps et les moyens bénévoles et salariés</p> <p>Avoir une association regroupant de nombreux consommateurs qui pourraient venir en soutien à un réseau de paysans qui a du mal à mobiliser autour de lui</p> <p style="text-align: center;"><u>Rôles</u></p> <p>Lieu ressource, Point de repère pour les agriculteurs et consommateurs intéressés par les AMAP</p> <p>Lieu ressource pour l'éducation populaire et le militantisme</p> <p>Défendre et garantir collégialement la Charte des AMAP</p> <p>Avoir une association qui assure une assise régionale auprès les élus : Visibilité et Poids politique</p> <p>Avoir une banque de données, d'expériences <i>ex. : Comment intégrer dans mon AMAP plus de démocratie et un fonctionnement plus participatif ?</i></p> <p>Pouvoir se positionner <i>ex. : par rapport à MIRAMAP</i></p> <p style="text-align: center;"><u>Financement</u></p> <p>Des sources de financement plus diversifiées qu'AVENIR :</p> <ul style="list-style-type: none"> une association moins touchée par l'opposition FNSEA – Confédération Paysanne (AVENIR est confronté à une discrimination en raison de la démarche agriculture paysanne qui remet en cause le modèle dominant) plus de facilités pour obtenir des financements sur d'autres thématiques que l'agriculture (environnement, alimentation, ...) 	<p style="text-align: center;"><u>Risque d'uniformisation</u></p> <p>Il y a un risque d'uniformiser les pratiques</p> <p>Une Fédération régionale pourrait étouffer le local et toute sa richesse</p> <p style="text-align: center;"><u>Risque d'imposer des choses aux AMAP</u></p> <p>Risque de devenir " dogmatique "</p> <p>Quelle subsidiarité des AMAP par rapport à l'association régionale ?</p> <p style="text-align: center;"><u>Risque d'isoler certaines AMAP</u></p> <p>Ne va-t-on pas exclure des AMAP qui ne seraient pas adhérentes ? Doit-on les obliger à adhérer en échange de nos services ?</p> <p>Attention à garder la participation de tous !</p> <p style="text-align: center;"><u>Autres risques</u></p> <p>Attention, créer une nouvelle association signifie passer + de temps administratif et des coûts supplémentaires par rapport à un portage AVENIR</p> <p>Risque que les producteurs ne trouvent pas leur place dans une association où les consommateurs sont très nombreux</p> <p>C'est trop tôt, on ne sait pas si les AMAP vont continuer à se développer en région</p> <p>Il y a un risque de se mobiliser autour des AMAP en oubliant un peu les autres combats → ne pas oublier les autres mobilisations nécessaires</p> <p style="text-align: center;"><u>Autres intérêts par rapport à la situation actuelle</u></p> <p>Association spécifique plus forte sur son domaine d'activité</p> <p>Favoriser encore + les échanges</p> <p>Être plus efficace sur certains sujets comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'accessibilité sociale l'obtention de locaux pour les distributions, <p>Avancer tous dans le même sens <i>ex. : évaluation du prix du panier, ...</i></p> <p>Mettre en place des outils, des formations afin de mieux promouvoir un autre modèle agricole et de consommation</p> <p>Être incontournable (/ AMAP qui se créeraient seules et qui ne respecteraient pas la Charte, / collectivités / pouvoirs publics) en complémentarité avec ce que les AMAP font sur leur territoire</p> <p>Participer à d'autres réseaux de la région <i>ex. : Cigales</i> <i>ex. : APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire)</i> <i>ex. : soutien aux migrants ?</i></p> <p>Favoriser l'essaimage</p> <p>Assurer une meilleure animation du Réseau</p>

Romuald, administrateur d'AVENIR, a rappelé qu'il était défini dès le départ qu'AVENIR ne porterait le poste salarié que pour une durée limitée ("un poste salarié porté par Avenir 59/62 dans ses débuts (12 mois, prolongeables si nécessaire), jusqu'à la constitution d'une association régionale des AMAP) ¹).

Par conséquent, Romuald a rappelé qu'à terme, il faudrait choisir entre **créer une association régionale qui porterait le poste salarié et fonctionner sous la forme d'un réseau informel sans salarié** (ou avec un salarié porté par une autre structure qu'AVENIR).

Discussions sur les inconvénients et difficultés par rapport à la création de cette association

1. Sur les inconvénients (cf. tableau de la page précédente)

Sur la question de la représentation des producteurs dans l'association. Il a été dit qu'il n'y aurait forcément pas y avoir autant de producteurs que d'AMAPiens dans l'association. Les participants s'interrogent sur la nécessité d'avoir une parité entre producteur et AMAPiens : pourquoi serait-elle nécessaire ?

Pour certains, créer une nouvelle association engendrerait une perte d'efficacité. C'est possible. Cependant, Romuald a rappelé que le CEDAPAS, la Conf' et AVENIR se situaient dans les mêmes locaux et partageaient un certain nombre de tâches et de frais : AVENIR s'occupe des voitures, le CEDAPAS de la location des locaux et la Conf' de l'imprimante/photocopieuse. Il pense qu'au contraire, le fait d'avoir des associations spécifiques à chaque activité permet aux adhérents de choisir ce sur quoi ils souhaitent s'investir ce qui rend ces structures plus efficaces. Il a conclu que c'était plutôt pour les financeurs que la multiplication de petites associations était contraignant.

2. Difficultés potentielles

Il sera forcément difficile de se réunir au niveau régional, il a été évoqué les progrès de l'informatique qui permettraient à certains de participer à des réunions en visio ou d'organiser des réunions à distance.

Il sera certainement difficile de faire circuler l'information entre le niveau régional et le niveau local. L'association pourrait être conduite par un rassemblement de porte-parole mandatés par leur AMAP.

Ce sont le plus souvent les mêmes personnes qui s'impliquent.

La création d'une nouvelle association engendrerait la nécessité de partager encore + les financements entre les associations CEDAPAS, AVENIR, AFIP, CIVAM, Terre de Liens, ... ? Pas forcément puisque l'on pourrait solliciter d'autres financeurs. De plus, les dépenses sont les mêmes que le poste salarié soit porté par AVENIR ou par une association spécifique.

Pistes de travail d'ici la prochaine réunion

Nous nous sommes interrogés sur le **façon dont se déroulerait la prise de décision sur la création de l'association régionale** des AMAP.

12 personnes ont accepté de prendre part à ce groupe de travail et de réflexion et 6 autres personnes ont dit qu'elles souhaiteraient être contactées pour participer à la prise de décision sur la base des travaux menés par le groupe de travail.

Seulement 8 AMAP sont représentées dans le groupe de travail et de réflexion. Le producteur d'une 9e AMAP a accepté de participer à la prise de décision.

Les personnes présentes ont souhaité :

- **diffuser les comptes rendu au fur et à mesure des rencontres**
- **que d'autres producteurs et AMAPiens rejoignent le groupe de travail et/ou puissent participer à la prise de décision finale (9 AMAP sur 18 = 50% !)**

Rémi pose la question d'une prise de décision en rencontre Inter-AMAP.

Les personnes présentes disent que les personnes sensibles à ce sujet ne seront certainement pas beaucoup plus nombreuses qu'actuellement. Cependant, il faut essayer de

1 extrait du projet « une AMAP près de chez moi » présenté aux financeurs en 2009

mobiliser d'avantage, dans les autres AMAP mais aussi dans nos propres AMAP en rendant compte de ce qui s'est dit lors de cette première réunion.

Pour la prochaine réunion, des personnes contacteront d'autres réseaux régionaux pour voir comment ils fonctionnent ou ne fonctionnent pas. L'intérêt est de voir s'il existe une association / des salariés :

- **Grégory** contacte des AMAP de **Bretagne**, **Guillaume** celles d'**Auvergne** et **Nathalie** celles d'**Alsace** où il semble n'y avoir **ni association, ni salarié**,
- **Claire** contacte le **Réseau Midi-Pyrénées** qui semble fonctionner **avec une association** et **sans salarié**,
- **Kévin** contacte l'**Aquitaine** où il n'y a **pas d'association** mais des **salariés** portés par le CIVAM et
- **Rémi** contacte la **Picardie** et les autres grands réseaux qui ont tous **une association** et des **salariés**

afin de connaître leur historique, leur activités, leurs problématiques.

LA PROCHAINE REUNION aura lieu à HANTAY (près de La BASSEE)

Le MERCREDI 21 AVRIL de 19h à 21h30

en salle Renée France (à côté de la mairie)

Chaque AMAPien et producteur est invité à prendre part à la réflexion et/ou à la décision
(même en cours de route)

- > pour **vous inscrire à la prochaine réunion** et/ou

- > pour **être sollicité lors de la prise de décision** sur la création de l'association,

envoyez un mail sur contact@amap5962.org afin de vous faire connaître !

Le groupe de travail et Rémi



Annexes

Annexe 1 : Mail envoyé à tous les bureaux et producteurs le 4 février 2010

☐ **Sujet : Création d'une association régionale des AMAP**
De : [AMAP 59 62 <contact@amap5962.org>](mailto:contact@amap5962.org)
Date : 04.02.2010 17:02
☐ **Pour :** amapiens@listes.amap5962.org, producteurs@listes.amap5962.org, collegesolaire@listes.amap5962.org, personnesrelais@listes.amap5962.org
Copie à : [Romuald Botte <romualdbotte@hotmail.fr>](mailto:romualdbotte@hotmail.fr), [Avenir <avenir59.62@orange.fr>](mailto:avenir59.62@orange.fr)
Copie cachée à : top_remi@hotmail.com

Bonjour à toutes et à tous,

Les échanges et les solidarités entre les AMAP du territoire ont fait naître un réseau régional. La création du poste d'animateur salarié au sein de l'association AVENIR a permis d'encourager ces échanges et de dynamiser ce réseau. Depuis la création du poste salarié, la question de son rattachement est posée.

A l'occasion des demandes de renouvellement de soutien, les financeurs m'ont demandé à quel horizon la création d'une association des AMAP serait décidée. Pour avancer sur ce sujet, je vous propose tout d'abord que nous organisions une réunion de travail dans les semaines à venir pour ceux qui le souhaitent. Ensuite, que vous ayiez ou non le temps et l'envie de participer physiquement à la création de l'association, je pense qu'il est serait intéressant vous puissiez donner votre avis à l'éclairage des éléments que nous aurons rassemblés lors de cette réunion.

Pouvez-vous répondre à ces questions en votre nom ou en celui du bureau de votre AMAP ?

1. **Etes-vous prêt à participer à cette réunion de travail (5 à 10 personnes autour de Lille) qui se déroulerait dans les semaines à venir ?**
2. **Acceptez-vous de participer aux échanges, à distance, sur la base des travaux qui vous seront communiqués à la suite de cette réunion ?**

Pour vous exprimer, répondez à cet e-mail ou cliquez ici -->
<http://spreadsheets.google.com/ccc?key=0AqDCiHa-bzPHdEzqUXdRdktRYnNSNDdrrdF8yX044UBB&hl=en>

Merci pour votre participation

Rémi Top
 Animateur du Réseau des AMAP du Nord Pas-de-Calais
contact@amap5962.org - 06.34.28.73.25 - www.amap5962.org

Annexe 2 : Réponses suite au mail du 4 février 2010

		Participer à cette réunion de travail (5 à 10 personnes) qui se déroulerait dans les semaines à venir ?		Participer aux échanges, à distance, sur la base des travaux qui vous seront communiqués à la suite de cette réunion ?
		oui/non ?	où ?	oui/non ?
Frédéric Wattelier – amapien	Angres et environs	oui	secteur lensois de preference	
Olivier Ménager – amapien		oui	secteur de Lens	
Odie Bazin – amapienne	Lomme de terre	oui		oui
Jean-Marc Wojtkowski – amapien & président		Oui		oui
Guillaume Harang – amapien & président	la Pévèle	oui	peu importe	oui
Julien Lecaille – amapien		oui	Métropole	oui
Claire Lavour – amapienne	Weppes	oui si je suis dispo	ben si c'est proche de lille, j'cracherais pas dans la soupe avec mon gros ventre la voiture c'est pas top	oui
Romuald Botte – producteur + administrateur AVENIR		oui	peu importe	oui
Valérie Devulder – amapienne	La Madeleine	Oui	Oui, proche de Lille	oui, volontiers!
Kévin Sionneau – amapien		oui	Oui, proche de Lille	oui
Grégory Delannoy – amapien & président	Champ Libre	oui	proposition : La Bassée	oui
Sylvain Cocquempot – producteur	Le Panier de Marie Groëtte	ouais	béthune	oui
André Ankière – producteur	Le Favril	oui		
Perrine Feuty – amapienne & présidente	La Madeleine	Non – pas très disponible dans les semaines à venir		oui, évidemment
Yaël – amapien		non		oui
Agathe – amapienne		non		oui
Valérie Krieger – amapienne & présidente	Le Favril	non		oui. En cours de création de chambres d'hôtes, j'aurai malheureusement peu de temps pour participer physiquement, mais bien volontiers à distance si vous m'envoyez les éléments...
Jean FRANCOIS - amapien	Angres et environs			oui
Grégory Delassus – producteur	Beau Pays	non		oui

Annexe 3 : Documents présentés en réunion

- Constitution du Collège solidaire régional :

	AMAP	Nom	E-mail	Téléphone
Flandres maritime et intérieure	des Moulins du littoral Nord			
	des Cabris	Francis Guidot Président des 2 AMAP	francis.guidot@yahoo.fr	06.50.43.49.33
	du Beau Pays			
	les champs Penel			
Métropole lilloise	des Weppes			
	de la Pévèle	Guillaume Harang Président de l'AMAP	guillaumeharang@hotmail.com	06.71.57.13.76
	Lomme de terre	Odile Bazin Amapienne et Administratrice	b.odile@orange.fr	
	de La Madeleine			
	de Tressin			
Béthunois	Champ libre	Grégory Delannoy Président de l'AMAP	greg.delann@gmail.com	03.21.65.59.87
	le Panier de Marie Groëtte	Sylvain Cocquempot Producteur de l'AMAP	sylvain.cocquempot@laposte.net	06.69.49.11.97
	Bourdons et Coccinelles			
Bassin minier	Angres et environs	Frédéric Wattelier Administrateur de l'AMAP	fredwattelier@free.fr	03.21.44.69.88
	Méricourt			
Valenciennois	du Quercitain			
	Fresnes Pays de Condé			
Avesnois	du Favril			
Arrageois	du Cojeul			

- Constitution du réseau des Personnes relais :

	Nom	E-mail	Téléphone	Amap
Flandres maritime et intérieure (jusque Hazebrouck)	Didier Rommel	didier.rommel@nordnet.fr	06.80.71.64.74 03.28.26.08.30	président de l'AMAP des Moulins du littoral Nord
	Guillaume Sename	guillaume.sename@cegetel.net		trésorier de l'AMAP des Moulins du littoral Nord
	Jean-Luc Bardel	jeanluc.bardel@wanadoo.fr	03.28.68.91.87	producteur de l'AMAP des Moulins du littoral Nord
Métropole lilloise	Sophie Remond	sremond@redoute.fr	06.23.51.09.33	amapienne de l'AMAP des Weppes
	Romuald Botte	romualdbotte@hotmail.fr	06.63.05.23.92	producteur de l'AMAP des Weppes
	Julien Lecaille	julien.lecaille@gmail.com	09.50.92.66.78	amapien de l'AMAP de la Pévèle
Béthunois	Sylvain Cocquempot	sylvain.cocquempot@laposte.net	06.69.49.11.97	producteur de l'AMAP du Panier de Marie Groëtte
Bassin minier	Lucien Petit	lucienpetit@free.fr	03.21.45.78.24	membre du collège solidaire de l'AMAP d'Angres
	Olivier Ménager	olivemenager@gmail.com	03 21 29 23 95	membre du collège solidaire de l'AMAP d'Angres
Valenciennois	André Ankière	andrea59@orange.fr	03.27.77.45.39	producteur de l'AMAP du Favril
Avesnois				
Arrageois				

- Il y a 18 AMAP en région (mars 2010) :



- Informations sur les autres réseaux régionaux (novembre 2009) :

	Nom	rôle	E-mail	Téléphone
53 AMAP 2100 foyers	Shah Dia RYAN	Coordinatrice AMAP IDF	shah-dia@amap-idf.org	
	Garltonn	Secrétariat	contact@amap-idf.org	
	Sylvain	Chargé de projets installation et pépinière	sylvain@amap-idf.org	
80 AMAP 3200 foyers	Ludovic MAMDY	Coordinateur régional	alliancerhonealpes@free.fr	06 79 78 58 09 04 78 37 19 48
	Amandine GOY	Gestion administrative	amandine.alliance@free.fr	04.78.37.19.48
	Aurélié MENADIER	Coordinatrice départementale Isère	contact@alliancepec-isere.org	09.80.08.40.30
	Cynthia BOURJAILI	Animatrice du réseau Isère	cynthia.bourjaili@alliancepec-isere.org	09 80 80 40 30
120 AMAP 4200 foyers	Gaëtan VALLEE	Coordinateur régional	g.vallee@allianceprovence.org	
	Fabienne Delvaux	Secrétaire de direction-administrative : adhésions, assurances, etc..		
	Emmanuelle	Animatrice suivi des AMAP des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse	e.vande@allianceprovence.org	
	Marion	Animatrice suivi des AMAP des Alpes Maritimes et Var	m.bulcke@allianceprovence.org	
Réseau AMAP Nord Pas-de-Calais	Rémi TOP	Animateur du réseau régional, porté par l'association A.V.E.N.I.R	contact@amap5962.org	06 34 28 73 25
32 AMAP 1200 foyers	Perrine MAYNADIER	Animateurs réseau régional (portage CIVAM Aquitaine – réseau associatif mutualisé avec 1relais / département) respectivement Béarn et Dordogne	amapaquitaine@amap-aquitaine.org	05 59 84 70 63
	Frank MEYMERIT			
22 AMAP 500 foyers	Lucille RICARD	Animatrice du réseau régional	famapp@free.fr	